



Note de conjoncture juin 2020

L'Économie Sociale et Solidaire en Provence-Alpes- Côte d'Azur

La crise sanitaire que nous traversons impacte durement les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Cette note réalisée à partir des données ACOSS-URSSAF collectées aux 2^{èmes} trimestres 2019 et 2020 vise à évaluer les premiers effets sur l'emploi dans l'ESS.

7,6 % des établissements ESS de la région n'ont employé aucun salarié (y compris au chômage partiel à 100 %) au cours du 2^{ème} trimestre 2020 par rapport au 2^{ème} trimestre 2019 (contre 6,5 % en France).

ÉVOLUTION ENTRE JUN 2019 ET JUN 2020

Économie Sociale
et Solidaire



-7,6% d'établissements



-3% d'emplois

Secteur privé
(hors ESS)

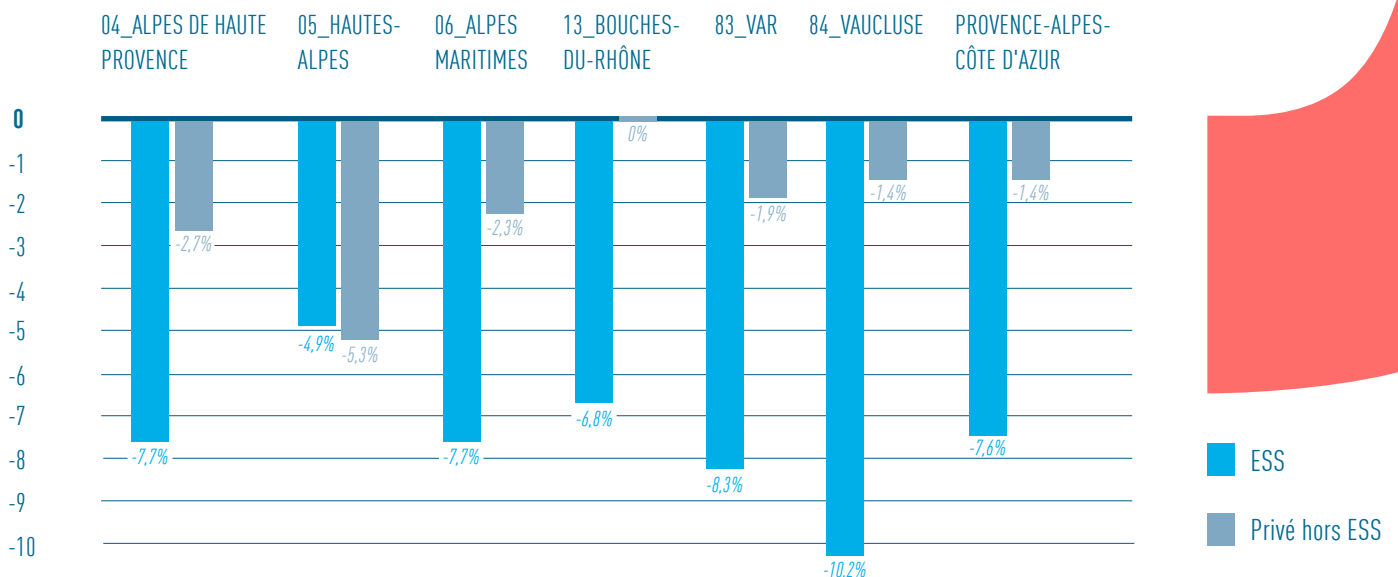


-1,4% d'établissements



-3,5% d'emplois

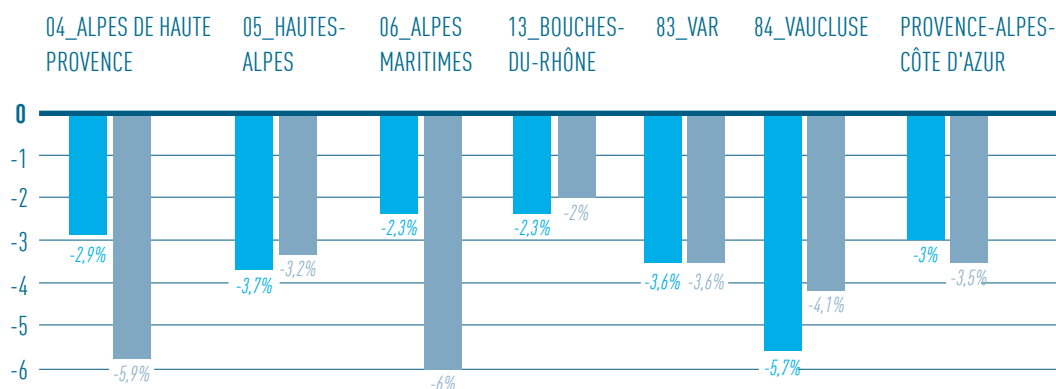
ÉVOLUTION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS 2019 -2020 (JUN)



Source : Observatoire de la CRESS SUD d'après ACOSS-Urssaf 2019T2 - 2020T2

Ces établissements ont fortement souffert du début de la crise, en particulier et selon toute hypothèse, les plus petits d'entre eux, sous forme associative dans le secteurs culturel/sportif et hébergement.

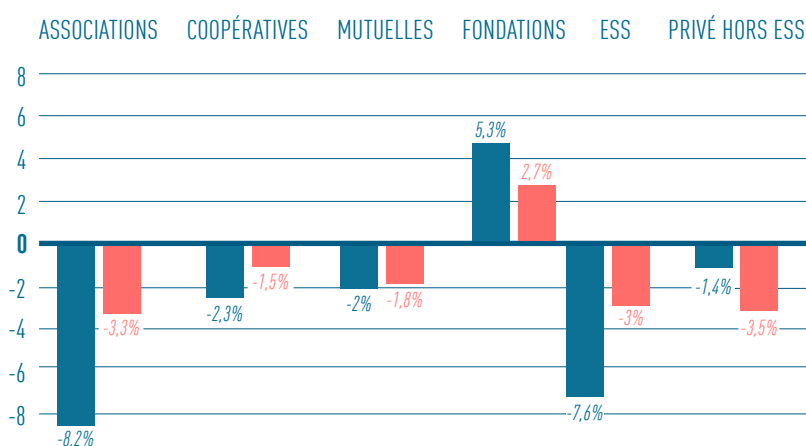
ÉVOLUTION DES EMPLOIS 2019 -2020 (JUIN)



Source : Observatoire de la CRESS SUD d'après Acooss-Urssaf 2019T2 - 2020T2

Cela dit, si l'emploi dans l'ESS a nettement baissé, il a globalement mieux résisté avec une baisse moyenne régionale de 3 % (contre 2,5 % en France).

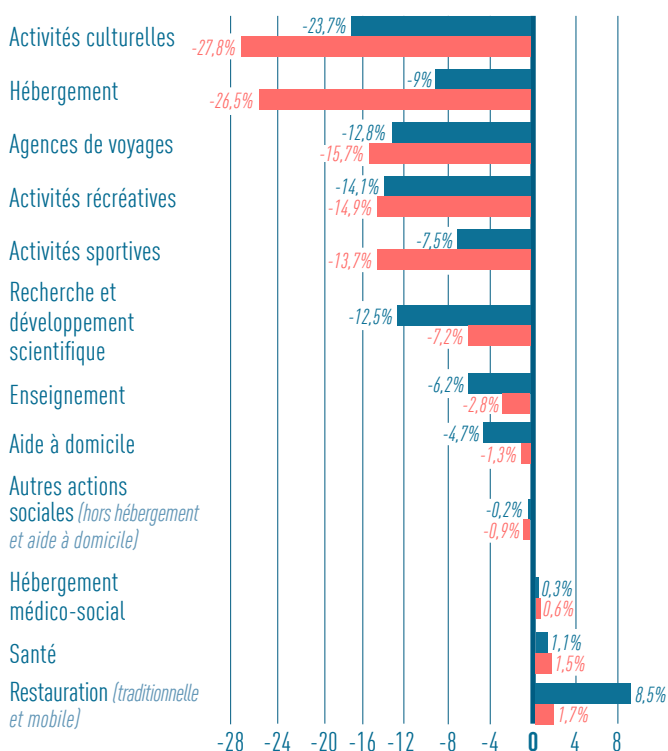
ÉVOLUTION SUIVANT LES TYPES D'ENTREPRISES 2019 -2020 (JUIN)



Source : Observatoire de la CRESS SUD d'après Acooss-Urssaf 2019T2 - 2020T2

Les associations subissent le plus fortement les effets de la crise, alors que les coopératives et mutuelles s'en sortent relativement mieux et que les fondations progressent grâce en grande partie à l'essor des fonds de dotation¹.

ÉVOLUTION DES SECTEURS ASSOCIATIFS 2019 -2020 (JUIN)



Source : Observatoire de la CRESS SUD, d'après Acooss-Urssaf 2019T2 - 2020T2

Sans surprise, le secteur culturel est le plus en difficulté avec près de 28 % d'emplois perdus et du quart des compagnies et salles de spectacles qui apparaissent non employeuses au 2^{ème} trimestre 2020. A l'opposé, les secteurs de l'hébergement social, de la santé et de la restauration (grâce à la progression de la restauration mobile/traiteurs) ont connu une légère croissance sur la période.

Observatoire de la CRESS SUD Note méthodologique / Source Acooss-Urssaf

Un salarié en chômage partiel reste comptabilisé dans les effectifs (ici « emplois »). Un établissement est considéré comme actif s'il a versé de la masse salariale (avec ou sans chômage partiel) au cours du trimestre, même s'il n'a plus d'effectif en fin de trimestre. Un établissement qui n'est plus actif un trimestre peut le redevenir le trimestre suivant, et n'a pas forcément disparu. Les données sont présentées en glissement annuel.

¹ Statut datant de 2008 permettant de créer une structure dotée de 15 000 € minimum par une simple déclaration en préfecture.

